

BUDGET PREVISIONNEL 2017

Éléments de construction
BEx et Conseil Fédéral
Novembre 2016

LES PRODUITS

✓ 6,5 M€ de produits pour un résultat de 10,8 K€

❖ Les subventions publiques

▪ CONVENTION D'OBJECTIFS

- La négociation est reportée.
- Demande 2017 : **2 948 485 €**

base 2016 : 2 988 505 € reçu – 20 020€ (Tony E) – 20 000 € (Rio)

▪ CNDS / CNOSF

- Demande CNOSF Relations internationales : 16 000 €
- CNDS Evènements internationaux : Pau 500 000 €

❖ Les ressources propres

▪ PARTENARIAT

- EDF : 250 000 € siège - 168 000 € (manifestations Pau et Saint Omer + dotation arbitres)
- Autres partenaires :
 - MAIF : 17 500 € + 50 000 € pour Pau
 - NELO : 50 000 €

▪ RESSOURCES INTERNES

- 1 904 852 € (nombre de licences 2016 sur lequel est appliqué le tarif 2017 (vote AG).

LES CHARGES

✓ 6,5 M€ de charges avec maintien des principales affectations 2016

❖ Les charges de structure

- Répartition des charges identique à 2016 dans les grandes masses
- Maintien de la rationalisation des coûts de structure
- Achat d'équipements sportifs vestimentaires budgétés sur fonds propres pour 40 000 € (Incertitude sur les ressources en face : prolongation de la subvention du CNOSF? Nouveau partenariat?)
- Travaux immobiliers : la première et la deuxième tranche font partie des immobilisations en cours; il reste au titre des amortissements nouveaux à finaliser quelques travaux de cloisonnement...
- Augmentation du budget Paracanoë de 30 000 €

❖ Les points particuliers de l'exercice

- Développements informatiques : évolutions GOAL en lien avec le logiciel de comptabilité SAGE (automatisation), site internet FFCK
- Prise en charge sur fonds propres des déplacements des arbitres internationaux
- Provision de 35 000 € pour les JO de TOKYO (identique à RIO)

Un budget prévisionnel 2017 construit avec pour objectif la maîtrise des coûts sur la base de l'optimisation des exercices précédents pour anticiper les incertitudes économiques et améliorer l'autonomie financière.

Les points d'attention :

- ✓ La négociation de la CO à venir.
- ✓ Le partenariat EDF à renégocier.
- ✓ La prise de licences à surveiller.
- ✓ La demande de subvention auprès du CNOSF pour les RI à instruire.
- ✓ La question du partenariat pour la dotation vestimentaire à traiter.